

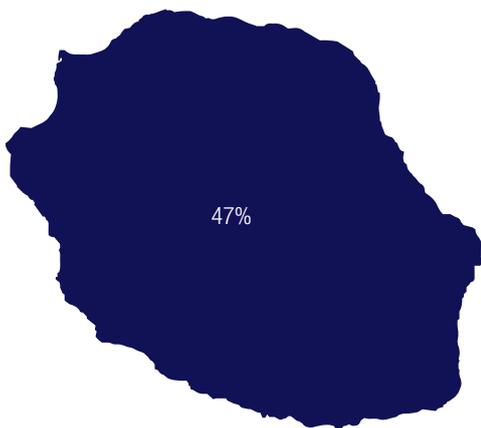
DANS UN CONTEXTE SANITAIRE DÉGRADÉ, LES ENTREPRISES GARDENT UN OPTIMISME MESURÉ

La formation des salariés demeure une priorité pour les entreprises du secteur de l'économie de proximité, puisque 47 % des entreprises interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois et 40% des entreprises sont favorables à l'accueil d'un stagiaire. (suite page suivante)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

47% des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois (Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)

Taux d'intention de formation
(Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)



Taux d'intention de formation par secteur
(Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)

	Période actuelle	2021
Artisanat alimentaire	36 %	49 %
Professions libérales	51 %	60 %
Artisanat de service	22 %	49 %
Services de proximité	46 %	65 %

211 dossiers au titre du Plan de Développement des Compétences (PDC) ont été engagés à La Réunion sur le 4^{ème} trimestre 2021

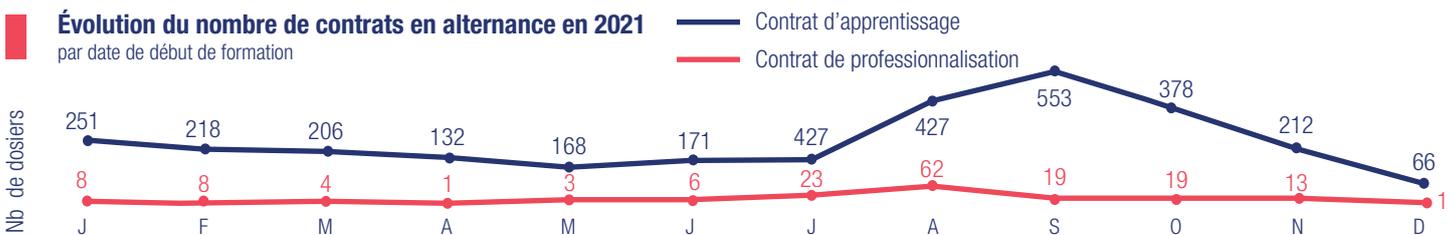
(sur 995 dossiers pour toute l'année 2021). Il est à noter une forte saisonnalité des départs en formation sur le 1er trimestre et la période septembre-octobre, ce qui est à relier avec les périodes de forte activité et les périodes de congés.

Les intentions de formation varient fortement selon les secteurs d'activité. Ainsi, sur le dernier trimestre 2021, 51% des entreprises relevant des professions libérales prévoient de former leurs salariés, à l'opposé, seulement 22% des chefs d'entreprise de l'artisanat l'envisagent, mais on les retrouve comme principaux utilisateurs des dispositifs d'alternance.

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **70 % des entreprises** qui envisagent de **recruter** (Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)

Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021
par date de début de formation



Sur le dernier trimestre 2021, **688 contrats en alternance ont été engagés à La Réunion** sur le champ de l'Opco EP, confirmant là aussi une année record sur ce dispositif qui a un véritable impact sur l'emploi des jeunes.

Selon l'INSEE, entre fin juin et fin septembre 2021, 4 900 personnes, jeunes pour la plupart, entrent ou prolongent leur contrat d'apprentissage, alors qu'elles n'étaient que 1 600 à la même période en 2019.

DANS UN CONTEXTE SANITAIRE DÉGRADÉ, LES ENTREPRISES GARDENT UN OPTIMISME MESURÉ

La formation des salariés demeure une priorité pour les entreprises du secteur de l'économie de proximité, puisque 47 % des entreprises interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois et 40% des entreprises sont favorables à l'accueil d'un stagiaire.

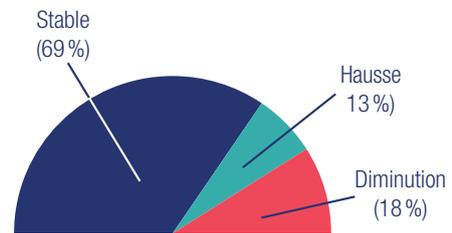
Le taux d'intention de recrutement par la voie de l'alternance atteint 70 % sur ce dernier trimestre, ce qui confirme un fort engouement des entreprises réunionnaises pour ces dispositifs, de plus en plus utilisés depuis la réforme de la formation professionnelle et dopés par les primes gouvernementales.

Les difficultés de recrutement poursuivent leur progression et atteignent le taux le plus élevé recensé depuis le début d'année avec 52 %, ce qui rejoint la tendance nationale sur les difficultés de l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi malgré un taux de chômage encore important sur le territoire.

Sur ce dernier trimestre, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité est favorable : 82 % des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse. Dans le contexte des fêtes de fin d'année qui est le temps fort de leur activité, l'amélioration est sensible au sein de l'artisanat alimentaire, avec plus de 45 % des artisans qui voient leur chiffre d'affaires en augmentation.

A noter, cependant, une très grande prudence de la part de l'artisanat de service, qui au vu de l'évolution de la situation sanitaire, se voit perdre temporairement une partie de leur clientèle.

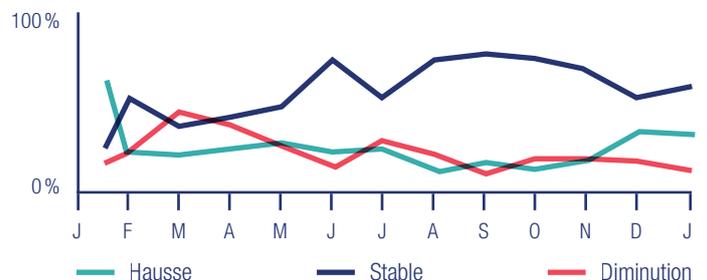
L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



Situation du chiffre d'affaires
(Base 183 REFLEX - 4^e trimestre 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	45% Stable, 9% Hausse, 46% Diminution	↑
Professions libérales	88% Stable, 3% Hausse, 9% Diminution	→
Artisanat de service	62% Stable, 8% Hausse, 30% Diminution	→
Services de proximité	63% Stable, 17% Hausse, 20% Diminution	→

Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021



EMPLOI

20 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)

Poursuivant un optimisme mesuré, 20% des entreprises ont des projets de recrutement dans les 6 prochains mois. L'évolution de la crise sanitaire et les contraintes qui touchent différemment les secteurs, amènent les chefs d'entreprises à tempérer leurs projets de recrutement, malgré parfois des activités en croissance.

A cela s'ajoutent aussi les difficultés de recrutement qui perdurent dans tous les secteurs, et conduisent les entreprises à être plus ouvertes sur de nouveaux profils.

52 % des entreprises interrogées en novembre déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, atteignant le taux le plus élevé depuis début 2021.

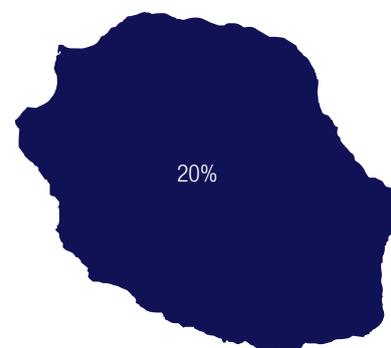
Face à ces besoins de recrutements importants, Opcw EP a initié de nombreux partenariats dans les territoires, au cœur des bassins d'emploi et a mobilisé fortement certains dispositifs tels que la POEC ou l'alternance.

La promotion des métiers, notamment vers les jeunes, en lien avec les Conseils Régionaux et les branches professionnelles, constitue une réponse de moyen terme aux difficultés de recrutement.

31 chefs d'entreprise interrogés en novembre seraient prêts à participer à des actions de présentation de leurs métiers, notamment lors de forums de métiers.

Taux d'intention de recrutement

(Base 183 REFLEx - 4^e trimestre 2021)



Les éléments de réponse ont été apportés par 183 entreprises issues des branches suivantes :

Branches	Entreprises interrogées
Architectes	26
Fleuristes	16
Immobilier	14
Cabinets médicaux	13
Boulangeries	12
Entreprises de Service à la personne	12
Habillement de détail	12
Prestataires de services tertiaires	10
Froid	10
Pharmacies d'officines	9
Autres 44 branches	65

ZOOM SUR: les Préparations à l'Emploi Collectives (POEC)

La POEC : pour recruter un salarié formé et opérationnel

La préparation opérationnelle à l'emploi collective est un dispositif mis en œuvre par l'Opcw EP.

Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste.

Les formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

Opcw EP s'est particulièrement investi sur ce dispositif auprès des entreprises bénéficiaires, en déployant pas moins de 14 sessions sur tout le territoire réunionnais avec des certifications visant différentes branches.

Cela a aussi permis de mettre en action ses partenariats locaux avec AGEFIPH, Cap Emploi, le RSMA et LADOM ainsi que les branches professionnelles.

- SKOLA Découverte des métiers SAP
- Technicien froid et climatisation
- CQP Assistant médical (Blocs 1 - 2 - 4)
- Titre Pro ADVF
- Titre Pro ADVF
- Titre Professionnel ADVF / TH
- Titre Professionnel AVDH (BC1 et BC3)
- Titre Professionnel RSSP
- ASSDOM
- CAP Boulanger (BC1)
- POA métiers de la coiffure
- Négociateur immobilier
- CAP Esthéticienne (UP1-2-3)
- CQP Auxiliaire vétérinaire qualifié

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



98
implantations



1034
collaborateurs

54 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLML)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **183 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises de La Réunion adhérentes à Opco EP, du **01/10/2021 au 31/12/2021** (1369 depuis le 1^{er} janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : Activité, besoins en recrutement, besoins en formation.